

Compte rendu de la réunion du CU et des CS du 15 septembre 2022

Présents : 5 membres du CU et 11 des CS

Mmes Loudhini, Fourquier (M6) (départ en cours de séance) Sarah (M8), Millet (M 4-5) Chatoui (M 10 à 12) Clément (M2), Mazenq (M3)
Mrs Fourtet, Grenet, (M7) Monier(M3), Viver (M9), Lavastre(M7), Acquier(M7), Bortnyck (M4-5), Rochereau (M2), Turquet (M 10-12)

Excusés : Mme Niel, Caucheteux, Block. MM. Caucheteux, Maraux, Devalland, Louis, Casademont, Saint-Etienne,

Invités : Mme Gaelle Maury directrice de la galerie d'Art La Fenêtre ; M Fruteau directeur technique de la ZAT, Mme Isabelle Hirschy Responsable de la mission patrimoine à la Métropole

L'ordre du jour qui commence par la demande d'autorisation de la Mairie pour la réalisation d'un évènement artistique axée sur l'anniversaire des 40 ans du quartier Antigone qui se déroulera du 11 au 13 novembre 2022.

Les 3 personnes invitées sont là pour présenter le projet et répondre aux questions.

M Lebrun Cordier, directeur de la ZAT n'ayant pu être présent ce jour a souhaité préalablement intervenir par une vidéo pour présenter ces journées.

Pour fêter cet évènement et rendre hommage à Ricardo Bofill une Zone Artistique Temporaire (ZAT) se tiendra sur l'ensemble du quartier dont fait partie l'Esplanade de l'Europe.

L'exposition s'intitule Energies Désespoir Un monde à réparer et porte sur le changement climatique.

Il est prévu l'affichage de dessins sur les piliers de la résidence et proposé le changement des plaques professionnelles.

Mme Maury présente le projet d'affichage.

Le projet de funambulisme est abandonné

Un catalogue de la manifestation est mis à la disposition des participants de la réunion.

Il est précisé que les constats techniques seront faits avant la pose des affiches et après, avec engagement de remise en état si nécessaire

Les personnes opposées à ce projet ont le sentiment d'une intrusion dans la vie privée des résidents, particulièrement ceux du rez- de- chaussée

Les représentants de la ZAT se sont engagés sur un gardien pour chaque aile du bâtiment.

Enfin il est rappelé que les professionnels n'ont pas été consultés sur le projet de changement de leurs plaques professionnelles.

Il est indiqué que les nouvelles plaques choisies en concertation et **dont le contenu sera vérifié avec chaque professionnel** seront posées avant que les anciennes soient enlevées

Les personnes favorables au projet, estiment qu'il valorisera le quartier et particulièrement notre résidence et favorisera la concertation souhaitée et attendue avec la Mairie.

L'ensemble des représentants et les résidents attendent des actes plus concrets de la Mairie, notamment sur les thèmes du bruit, des dégradations, de la sécurité car la confiance a été grandement ébranlée, notamment depuis la fête de la musique...

Mme Loudhini au nom de l'AV2E rappelle que l'association a été reçue par les deux directeurs de cabinet le 5 septembre avec engagement de réunions sur la sécurité et l'urbanisme.

Le président de l'Av2E a remis au Maire en personne lors de l'Antigone des associations un courrier rappelant les problèmes rencontrés par les résidents et leurs demandes.

Le projet est mis au vote

Contre : 4 (Rochereau, Mazenq, Clement, Millet)

Pour : 10

Ensuite est mise au vote la durée de l'affichage : (10 jours)

Contre : 4 (Rochereau, Mazenq, Clement, Sarah)

Pour : 10

Cette partie de l'ordre du jour étant close, les 3 invités quittent la salle.

Point intermédiaire sur les comptes de l'Union :

Le budget (01/07/2021 au 30/06/2022) est en dépassement de 9% (essentiellement depuis le début de l'année) à cause du prix de l'énergie, les autres postes restant globalement stables.

La question de la réactualisation du budget en cours (01/07/2022 au 30/06/2023) se pose ainsi que celle du montant du futur budget.

Baisse du chauffage et réduction de la période de chauffe :

La baisse de la température minimale (de 21 à 19 °) est discutée ainsi que la réduction de la période de chauffe. La décision est reportée à la prochaine réunion du CU (29 septembre 2022).

Point sur la surveillance des 7 têtes de pilier en sous-sol :

Sur les 7 témoins posés en janvier, 2 ont légèrement bougé. A surveiller lors de la prochaine vérification dans 4 mois.

Peinture des portes de sortie de secours : Le devis de peinture de toutes les portes coté arrière a déjà été refusé (9000 € environ) Il sera proposé à l'AG un budget pour reprendre que les portes abimées : 4000 €

Détecteurs de présence à installer dans les sorties de secours permettant de ne pas laisser la lumière allumée 24h/24 à ces endroits : devis de 910 € accepté.

Ventilations en façade coté Esplanade : un certain nombre d'appartements ne respectent PAS les délibérations des AG de 2017, concernant "les contraintes à respecter de façon à ne pas altérer les façades lors du placement des appareils de climatisation, individuels monoblocs"

Inscription à l'ordre du jour des AG de l'obligation de mise aux normes, conformément à la décision de ces AG.

Dates des AGO :

Maison 10- 11- 12:	21 novembre 18h
Maison 9:	22 novembre
Maison 8 :	23 novembre
Maison 7 :	24 novembre
Maison 6 :	25 novembre (17h)
Maison 4-5 :	28 novembre
Maison 3 :	29 novembre
Maison 2 :	30 novembre
Maison 1 :	1 ^{er} décembre

AG de l'Union : 8 décembre

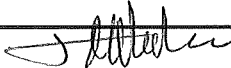
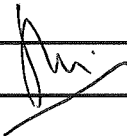
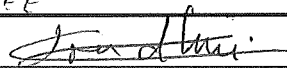
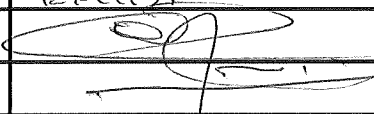


Fin de réunion 20h

Prochaine réunion 29 septembre à 18h

EMARGEMENT CONSEIL SYNDICAL Réunion du 15/09/2022

	NOM	EMMARGEMENT	
481	MME CAUCHETEUX	EXCUSEE	
	MME GERMAIN		
482	M. POUPET VICTOR		
	M. SAINT ETIENNE JACQUES	EXCUSEE	
	M. ROCHEREAU JEAN-MICHEL	<i>J. Rochereau</i>	C. C.
	MME CHAMPETIER	<i>[Signature]</i>	
	MME CLEMENT	<i>[Signature]</i>	C. C.
	M. MORICE		
	MME MAZENQ	<i>[Signature]</i>	C. C.
	MELLE CHALVET BERANGERE		
	MME BLOCK	EXCUSEE	
	M. MONIER FRANC	<i>[Signature]</i>	P. P.
	M. ISSAAD LYES		
484	MME MILLET JACQUELINE	<i>J. Millet</i>	C. P.
	MME NIEL	EXCUSEE	
	M. BORTNYK MICHEL	<i>M. Bortnyk</i>	P. P.
	MME MOUNIER		
	MME LEGROS AGNES		
	MME DUJARDIN ANNE DOMINIQUE		
	MME BRUGUIER CATHERINE		
486	MME LOUDHINI CHRISTINE	<i>[Signature]</i>	P. P.
	M. MARAUX		
	MME FOURQUIER	<i>[Signature]</i>	
	M. BERTRAND		
487	M. FOURTET BERNARD	<i>[Signature]</i>	P. P.
	M. ACQUIER JEAN YVES	<i>[Signature]</i>	
	M. GRENET	<i>[Signature]</i>	P. P.
	M. LAVASTRE PATRICK	<i>[Signature]</i>	P. P.
	MME REYNIER GENEVIEVE		
488	M. DEVALLAND	Excusee	
	M. MOREL EMILE		
	M. LOUIS	Excusee	
	MME SARAH LYDIE	<i>[Signature]</i>	P. H.C.
489	M. CASADEMONT JOSE	<i>[Signature]</i>	
	M. VIVER DANIEL	<i>[Signature]</i>	P. P.
	M. BOGAERT JEAN		
492	M. LABIDI		
	M. CICARD ALAIN		
	M. TURQUET DIDIER	<i>[Signature]</i>	P. P.
	MME CHATOUI	<i>[Signature]</i>	P. P.
	M. JEDREJEWSKI ALEXANDRE		
	M. VIDAL MICHEL		
	SCI LES LACS D ANTIGONE/M. LEBORGNE		
	M. TRITZ		

EMARGEMENT CONSEIL DE L'UNION du 15/09/2022

	NOM	EMARGEMENT
481	M. CAUCHETEUX	EXCUSE'
	MME GERMAIN	
482	M. ROCHEREAU JEAN MICHEL	
	M. POUPET VICTOR	
483	M. MONIER	
	M. ISSAAD LYES	
484	MME LEGROS	
	MME DUJARDIN	
	MME NIEL	EXCUSEE
486	MME LOUDHINI CHRISTINE	
	M. MARAUX	EXCUSE'
487	M. FOURTET BERNARD	
	M. ACQUIER	
488	M. DEVALLAND	EXCUSE'
	M. LOUIS	EXCUSE'
489	M. CASADEMONT	 EXCUSE.
	M. BOGAERT	
492	M. TURQUET DIDIER	
	MR LABIDI MOUNIR	
	SCI LES LACS D'ANTIGONE M. LEBORGNE	
	M. CICARD ALAIN	